

## Questions orales du conseil communal du 6 octobre 2022 Mondelinge vragen van de gemeenteraad van 6 oktober 2022

**Question orale de M. Loïc Fraiture, conseiller communal, concernant  
« l'*upgrade* du square Jacques Franck, moins de quatre ans après les travaux »**

**M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB –** Début 2019 prenaient fin les travaux de rénovation de l'espace public du square Jacques Franck, effectués dans le cadre du contrat de quartier Fontainas pour un montant de 3,1 millions d'euros.

Très vite, des habitants avaient fait connaître leur déception : espace trop minéralisé, sol très sombre, manque d'équipements sportifs ou ludiques pour enfants, manque de convivialité, absence de bancs ou de tables, etc. Si bien qu'aujourd'hui, soit moins de 4 ans plus tard, la commune annonce un *upgrade* de cet espace et lance un appel à projets pour une valeur de 560 000 euros. C'est une bonne nouvelle vu les besoins et l'énorme potentiel de cet endroit, mais quel aveu d'échec !

Que compte faire la commune pour éviter les erreurs du passé ? Que va-t-elle changer dans son mode de fonctionnement ?

Quelles sont les étapes prévues pour la concertation et la participation qui, de toute évidence, avaient fait cruellement défaut la première fois ? Quand les travaux seront-ils effectués ?

**M. Willem Stevens – échevin des Contrats de quartier – LB :** Je commencerai par rappeler le contexte. Le réaménagement du square Jacques Franck, qui s'est achevé en 2018, était un projet du contrat de quartier Fontainas, développé de 2007 à 2011. Il appartient aux contrats de quartier de la génération précédente, à une époque où Beliris était en charge d'une partie des projets – de l'étude jusqu'au chantier.

Depuis lors, la Région et les communes ont estimé que l'intervention de Beliris à l'échelle du quartier n'était pas appropriée, et Beliris n'est plus impliqué dans ces programmes.

Par conséquent, pour le projet de revalorisation [*upgrade*] du square Jacques Franck, la commune sera maître d'ouvrage. Voilà déjà un premier changement.

Par ailleurs, le réaménagement du square incluait également, à l'époque, la rénovation de la rue Vlogaert, de la rue Fontainas, de la place des Héros et de la chaussée de Forest jusqu'à la place de Bethléem. À cette fin, les habitants ont bien été consultés mais,

en 2007, sur un projet qui n'a finalement abouti que dix ans plus tard, comme l'a relevé un membre du bureau d'études Citytools qui nous a accompagnés pour la rédaction du diagnostic et du programme du contrat de quartier Midi.

Ce programme a été validé à l'unanimité au conseil communal le 1<sup>er</sup> avril 2021, donc aussi par le PTB. C'est pourquoi le début de votre question m'a étonné : il ne s'agit pas d'une annonce mais de la concrétisation d'une décision collective de notre assemblée.

Lors de la consultation organisée dans le cadre du contrat de quartier Midi, les habitants ont fait observer que le square Jacques Franck était trop minéral, peu agréable, sans infrastructures pour les enfants et fréquenté par un public trop peu diversifié. Aussi les principaux objectifs de ce nouveau marché visent-ils à adapter ponctuellement la situation existante, améliorer la convivialité, les installations ludiques et sportives, les zones végétalisées et le mobilier, ainsi qu'à réaménager certains accès.

Pour ce qui regarde la concertation, nous bénéficions déjà du travail minutieux effectué pour établir le diagnostic du contrat de quartier Midi, qui a donné lieu à de nombreux entretiens, enquêtes de terrain et ateliers collaboratifs [*workshops*].

En outre, le projet va pouvoir s'appuyer sur l'étude du maillage ludique et sportif, menée récemment sur tout le territoire de la zone de revitalisation urbaine (ZRU), qui comporte également un volet participatif.

De plus, des exigences destinées à obtenir un travail participatif qualitatif et représentatif figurent dans le cahier des charges de la mission d'études. Nous demandons que l'offre contienne une méthodologie participative et que l'analyse soit effectuée par une équipe multidisciplinaire ayant une expertise dans les processus participatifs. Ces exigences doivent se traduire dans les moyens budgétaires consacrés à ces aspects de la mission.

Enfin, le planning prévisionnel comprend une période spécifique consacrée à la participation. Avec ce rétroplanning nous souhaitons également éviter un délai trop long entre les consultations et l'exécution du projet.

Comme prévu dans le budget extraordinaire, le marché sera attribué à la fin de cette année. La phase participative se déroulera au cours du premier semestre 2023 de manière à pouvoir approuver l'avant-projet au mois de mai, en vue de la demande du permis d'urbanisme. Le cahier des charges des travaux sera élaboré à la fin 2023. Si les délais sont respectés, nous pourrions obtenir le permis au début de l'année 2024.

Parallèlement, nous lancerons le marché des travaux afin de l'attribuer en mars 2024 et débiter le chantier durant l'été. Comme il s'agit d'adaptations ponctuelles, il pourra se dérouler en plusieurs phases selon les priorités. Les éventuelles plantations devront se faire à l'automne.

Nous mettons tout en œuvre pour avancer à un rythme soutenu tout en tenant compte des délais de procédures. Nous présenterons au prochain conseil communal les différents cahiers de charges.

**M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB :** Votre réponse me déçoit un peu car je ne vois pas très bien en quoi vous avez changé votre mode de fonctionnement par rapport à il y a quatre ans. J'espère que ces projets ne seront pas à l'image de la gaufre que vous avez fait peindre au centre du terrain de basket, et que les usagers ont ressenti comme une nouvelle forme de mépris.

**M. Willem Stevens – échevin des Contrats de quartier – LB :** Pour une peinture installée dans l'espace public, je trouve qu'elle demeure assez intacte. Le projet a d'ailleurs été élaboré avec des jeunes du quartier...

**M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB –** Je vous invite à les interroger. Quoi qu'il en soit, j'espère que vous allez modifier votre méthode de travail.

\*  
\* \*

**Question orale de M. Laurent Scheid, conseiller communal, concernant « les travaux des bâtiments de la Régie foncière à la Barrière »**

**M. Laurent Scheid, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen :** Les travaux de rénovation des bâtiments de la Régie foncière situés à la Barrière, à l'angle de la rue Verhaegen et de l'avenue du Parc, ont été interrompus très longtemps à la suite de la faillite de l'entrepreneur. Outre les dommages causés aux bâtiments par cet arrêt prolongé du chantier, des citoyens nous ont interpellés, à plusieurs reprises, sur les nombreux désagréments qu'ils ont dû subir ou subissent encore : passage sur le trottoir très difficile pendant toute une période, environnement très sale, tags, impression d'être face à un chantier sans fin... La récente reprise des travaux est donc une excellente nouvelle.

Quand le chantier sera-t-il terminé ?

Quelles sont les principales rénovations qui auront été effectuées ?

Combien y aura-t-il de logements et à quelle date pourront-ils être occupés ?

Quel type de commerce devrait s'installer au rez-de-chaussée ? Quel sera le montant du loyer ? Quelle est la procédure de désignation de l'occupant ? Quand ce nouveau commerce pourra-t-il s'ouvrir ?

**Mme Yasmina Nekhoul, échevine du Logement – LB :** En effet, après une longue période d'interruption, les travaux ont repris le 15 mars 2022. Dans un premier temps, ils se

sont déroulés à l'intérieur. Ensuite, un échafaudage a été installé afin, notamment, de finir la toiture.

Selon l'entrepreneur, le chantier devrait se terminer au cours du premier semestre 2023. J'espère que ce sera le cas.

Le bâtiment comprendra 7 logements – 4 appartements d'une chambre, 2 appartements de 2 chambres et un studio.

Pour le rez-de-chaussée commercial, un appel à candidatures sera lancé prochainement. Un jury, associant divers services de l'administration ainsi que hub.brussels, sera constitué afin de choisir la meilleure proposition.

L'installation du commerce devrait coïncider avec la fin des travaux.

Le montant du loyer n'est pas encore déterminé.

**M. Laurent Scheid, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen** – Merci pour votre réponse. Si je me suis inquiété du délai c'est parce que j'ai constaté que, pour l'instant, il n'y a pas beaucoup d'activités sur le chantier et qu'il n'est pas rare de voir des échafaudages, prévus à l'origine pour un mois ou deux, rester de longs mois, sinon un an, devant une façade.

**Mme Yasmina Nekhoul, échevine du Logement – LB** : Nous garderons ça à l'œil.

\*  
\* \*

**Question orale de Mme Isabelle Pinzauti Babrynski, conseillère communale, concernant « la sécurité autour des établissements scolaires »**

**Mme Isabelle Pinzauti Babrynski, conseillère communale – Groupe Ecolo-Groen** – La sécurité autour des établissements scolaires, communaux et non communaux, est une question cruciale afin de protéger les enfants, ainsi que leurs parents et l'ensemble des habitants de la commune, à des heures où un grand nombre de personnes – piétons comme utilisateurs de différents moyens de locomotion – se retrouvent ensemble dans l'espace public. Une telle vigilance est d'autant plus nécessaire que de graves accidents ont eu lieu dans d'autres communes en Belgique. Fort heureusement, de nombreuses mesures sont possibles afin d'éviter cela.

Pourriez-vous nous dire quelles dispositions la commune a déjà prises ou prévoit de prendre pour assurer la sécurité maximale de toutes et tous autour des établissements scolaires, tout au long de la journée, mais surtout aux horaires d'entrées et de sorties ?

**Mme Catherine Morenville, échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen :** Il y a deux semaines environ, une initiative de parents d'élèves d'écoles saint-gilloises, appelée « Trace ton chemin », a remis la question de la sécurité aux abords des écoles à l'ordre du jour. Peut-être avez-vous croisé ces enfants, équipés d'un bâton muni d'une craie, qui tracent leur itinéraire de la maison à l'école afin de mettre en évidence les endroits qui, outre les abords d'écoles, méritent d'être sécurisés. La maille Good Move comprendra d'ailleurs des mesures spécifiques pour les écoles, telles que des sens uniques ou des zones de rencontre.

S'il reste du travail à faire, des actions ont déjà été entreprises. Nous avons commencé par créer des rues scolaires afin d'apaiser le trafic et permettre aux enfants d'arriver et de sortir de l'école en sécurité. Après une phase de test, les cinq rues scolaires que compte la commune sont aujourd'hui définitives. Avec Schaerbeek, nous sommes la commune qui en avons le plus en Région bruxelloise.

Ensuite, grâce à l'appel à projets « Abords d'écoles » de Bruxelles Mobilité, auquel nous répondons chaque année, nous avons déjà pu procéder à six réaménagements autour d'établissements scolaires ou de crèches. Outre les écoles communales ou celles d'autres réseaux, nous veillons également à prendre en compte les écoles ouvertes les week-end, comme l'école hellénique, la mosquée où il y a des cours d'arabe, etc. Des dizaines, voire une centaine d'enfants sortent de ces cours dont les établissements n'ont pas été sécurisés.

Nous sommes en train de préparer un marché pour acquérir des *Pieto*, ces petits bonshommes phosphorescents destinés à signaler aux automobilistes, en particulier en hiver, quand il fait sombre le matin et en fin d'après-midi, la proximité d'une école ou d'une crèche.

Chaque fois que nous remettons un projet, nous nous conformons aux recommandations figurant dans le « Guide pour l'amélioration des abords d'école » que vient de publier [perspective.brussels](http://perspective.brussels) et permet d'harmoniser les abords d'école dans toute l'agglomération.

Par ailleurs, tous les établissements scolaires situés dans le périmètre du contrat de quartier Midi seront sécurisés.

Enfin, j'aimerais mentionner un exemple original de sécurisation des abords d'écoles. L'initiative n'est pas communale, même si les services de l'Enseignement et des Travaux publics y ont collaboré. Les asbl Heroes for Zero, Less Béton et la Cité des jeunes ont développé, devant l'école Ulenspiegel, un projet d'urbanisme tactique, avec la participation des enseignant.e.s et des élèves de 5<sup>e</sup> primaire : le sol a été déminéralisé, des sièges en bois installés sur des espaces de stationnement, etc. L'expérience a été très intéressante et les enfants ont beaucoup appris en travaillant avec ces associations. Nous aimerions la reproduire dans d'autres écoles. C'est aussi un bel exemple de collaboration entre la commune et le secteur associatif.

**M. Jean Spinette, bourgmestre** : J'aimerais ajouter que le service de la Prévention est également impliqué dans le dispositif de protection. Les gardiens de la paix sont présents sur les chemins de l'école et considérés comme des personnes référentes. Ils ont grandement contribué à la réalisation de ces rues scolaires. Sans eux, nous aurions sans doute eu plus de problèmes. Ils sont véritablement devenus les mascottes des enfants.

Le service de la Prévention a organisé une action sur le thème « Connais-tu ton gardien de la paix ? », où les gardiens de la paix ont présenté aux enfants de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> primaire les principes de prévention. Il convient de saluer leur présence le matin et l'après-midi sur les sites les plus dangereux.

Enfin, les effectifs de la police de la zone midi ayant été renforcés, les divisions mobilité pourront assurer une plus grande présence aux abords des écoles durant les heures critiques afin de protéger les enfants.

Une opération sera menée, avec mon collègue M. Van Campenhout, afin que les forces de l'ordre se représentent dans les écoles pour se faire connaître et devenir des agents de confiance pour les enfants.

Suite aux récents aménagements, la sécurité à certains endroits de la rue Hôtel des Monnaies nous préoccupe particulièrement. Nous sommes souvent interpellés par les parents. Nous allons prendre contact avec Bruxelles Mobilité afin d'accélérer l'installation de panneaux et feux de signalisation pour la sécurité des enfants.

**Mme Isabelle Pinzauti Babrynski, conseillère communale – Groupe Ecolo-Groen** : Merci pour cette réponse conjointe détaillée.